



Association Urgence Tibet Dijon

Maison Millière-10, rue de la Chouette-21000 Dijon
Tel 03 80 30 99 99 / fax 03 80 63 70 10
Email : urgencetibet@gmail.com - Site : urgencetibet.org



BULLETIN n° 66– janvier 2022

EDITORIAL

FAUT-IL BOYCOTTER LES J.O. DE PEKIN ?

La Chine s'était engagée, pour obtenir les J.O. d'été en 2008, à améliorer sensiblement le respect des Droits de l'Homme sur son territoire. Depuis, la situation des Droits de l'Homme dans ce pays s'est au contraire encore considérablement dégradée. Xi Jiping est devenu dictateur à vie (pardon... « président »...), les camps de déportation et de travail se sont multipliés, l'oppression chinoise avec ses horreurs et la discrimination ethnique sévissant au Tibet depuis des décennies se sont étendues à d'autres régions et contre d'autres peuples vivant également sous le joug chinois.

Il serait donc tout à fait logique que les instances internationales et les pays dits « libres », parfois très engagés pour la défense des Droits de l'Homme, appliquent à la Chine des sanctions parfois si facilement appliquées contre d'autres pays...

La logique et la morale voudraient donc qu'ils appellent à un tel boycott. Mais la politique, et l'économique, ne relèvent pas de la morale, et un boycott total n'a aucune chance d'avoir lieu.

Nombreux sont conscients de cela, et plusieurs pays, mais hélas pas la France à ce jour, ont d'ores et déjà appelé à un « boycott diplomatique », consistant à ne pas envoyer de représentants officiels aux cérémonies d'ouverture notamment. La Chine étant très attentive à son « image » internationale, qu'elle contribue pourtant largement à salir elle-même, une telle mesure nous semble le minimum que l'on doit faire. Si nous ne faisons pas ce minimum, la Chine saura qu'elle peut tout se permettre, qu'elle n'a rien à changer, que nous ne sommes que des peuples faibles, couards et déjà soumis. Xi Jiping pourra alors triompher !

ASSEMBLEE GENERALE DE URGENCE TIBET

Lundi 31 janvier à 19h

Maison Millière, rue de la chouette à DIJON

Marché de Noël à Dijon



Nous avons eu la possibilité grâce à la municipalité de Dijon de nous installer dans un chalet place Darcy pour 3 jours, les 2-3 et 4 décembre. Nous avons exposé et vendu notre artisanat venu des camps de réfugiés tibétains en Inde avec un certain succès, et pu expliquer nos actions aux visiteurs intéressés. Nous pourrions ainsi continuer nos projets humanitaires.

Notre manifestation annuelle de soutien au peuple tibétain aura lieu

LE SAMEDI 12 MARS A 11H

Place Francois Rude à Dijon

Actions à l'International :

Juin : 44 pays ont fait une déclaration conjointe exprimant leurs graves préoccupations relatives aux violations des Droits de la Personne au Tibet, au Xinjiang et à Hong Kong, demandant à la Chine de respecter ses obligations en matière de Droits de l'Homme. Ainsi ont signé Canada, République Tchèque, Allemagne, Italie, Royaume Uni et Etats-Unis notamment, la France n'est pas signataire !!!!

16 septembre : Le Parlement européen a adopté un rapport exprimant sa profonde préoccupation relative aux camps de travail forcé au Tibet, et demandant un libre accès aux zones tibétaines pour les diplomates et journalistes. Ce rapport s'inquiète aussi d'une ordonnance exigeant que les dirigeants bouddhistes soutiennent publiquement le Parti Communiste Chinois. Ce rapport appelle les Etats membres de l'Union Européenne à décliner les invitations officielles aux J.O. de Pékin en l'absence d'amélioration de la situation des Droits de l'Homme en Chine.

Du 18 au 23 novembre, le cinéaste et ancien prisonnier politique Dhondup Wangchen était reçu à Paris par différentes associations de soutien au Tibet. Il a rappelé que pour recevoir les J.O. de 2008, Pékin s'était engagé à améliorer le respect des Droits de l'Homme, engagement qui, à la veille des J.O. d'hiver de 2022, n'a jamais été tenu, bien au contraire ! Il a présenté son film documentaire « Leaving Fear Behind » qui lui a valu d'être emprisonné en 2008 pour 6 ans ; libéré en 2014 il a réussi à fuir le Tibet en 2017. Il a également été reçu au Parlement Européen.

Nouvelles du Tibet

Juillet : Arrestation de Kunchok Tashi et de 20 autres Tibétains s'étant exprimés sur les réseaux sociaux pour inviter leurs compatriotes à prier pour le Dalaï Lama à l'occasion de son 86^e anniversaire.

Août : Aucune nouvelle de Konmay, moine du monastère de Trotsik, Comté de Ngaba, arrêté en juillet.

Dorje Tashi, propriétaire d'un hôtel à Lhassa, condamné en 2008 à la prison à vie pour avoir fait un don à la communauté tibétaine en exil, jugé en secret et régulièrement torturé, serait en très mauvaise santé...

Nombreux contrôles par la police chinoise des téléphones portables des Tibétains, pour vérifier s'ils ne seraient pas en contact avec des Tibétains en exil. Dans le cadre de ces contrôles, 3 Tibétains auraient été arrêtés à Kyegudo.

Rigdar, ayant demandé à voir les cartes professionnelles de policiers en civil chinois lors d'un contrôle routier, a été précipité dans le fleuve Yangtze au fond d'un ravin. Son ami Sherab Gyatso qui a tenté de s'interposer a été blessé par balles.

Rinchen Dordje, Kelsang Nyma et Lhundrup, ont été arrêtés pour suspicion de partage de photos sur « Wechat »

Suite à la mort sous la torture en janvier de Tenzin Niyma, des perquisitions systématiques ont été opérées à Dza Wonpo dans le Kham chez des Tibétains suspects d'avoir communiqué des informations à des exilés. 19 moines et 40 laïcs ont été ainsi arrêtés dans un premier temps pour ces contacts ou pour détention de photos du Dalaï Lama. 121 arrestations ont suivi dans la même région pour les mêmes motifs ; parmi eux, Kardon, Tibétaine gravement malade, s'est vue refuser tout soin médical par la police chinoise.

Octobre : Arrestation dans le Comté de Ngaba, de plusieurs Tibétains dont le moine Lob-sang Choephel, du monastère de Kirti, déjà arrêté en 2008 et 2011.

Novembre : Libération du moine Gendun Dakapa, du Comté de Ngaba, en très mauvaise santé après 5 ans de détention et de tortures pour avoir donné des informations à des exilés sur les manifestations ayant eu lieu en 2015 contre les saisies de terres des éleveurs tibétains.

Expulsion de 80 moines de deux monastères de la préfecture de Tsongon, dans le cadre d'un mouvement général visant à limiter ou mettre fin aux études dans les monastères. Une école bouddhiste dans le Kham a également été détruite sous un prétexte fallacieux, pour forcer les familles à mettre les enfants dans des écoles chinoises.

***Une jeune Belfortaine a réalisé un clip sur certains évènements tibétains,
Avec une chanson »coup de poing » pour qu'on n'oublie pas son pays.
Elle s'appelle Deckyi Muccini et vous pouvez la retrouver sur youtube.
« Un jour à Lhassa »***



Voici une copie de la lettre que nous adressons aux maires de Côte d'Or:

Monsieur le Maire,

Le 18 novembre dernier, Dhondup Wangchen, un réfugié politique tibétain, qui a été détenu par les autorités chinoises et condamné à six ans de prison en 2008 pour « incitation à la subversion », après avoir réalisé un documentaire « Leaving Fear Behind », est venu en France pour témoigner des conditions de son incarcération et de la politique de répression et d'assimilation forcée au Tibet. Le lien de son film : <https://youtu.be/wi8U-asY1QI>

Son emprisonnement a déclenché l'une des Campagnes les plus intenses en faveur d'un activiste tibétain.

« Leaving Fear Behind » a été distribué dans le monde entier par la société de distribution Filming for Tibet, basée à Zurich.

Libéré le 5 juin 2014, d'une prison de Xining dans la capitale provinciale du Qinghai, il était toujours sous surveillance, et coupé de sa famille. En 2017, après un long et périlleux voyage vers la liberté, Dhondup Wangchen a réussi à échapper aux autorités et à quitter le pays pour retrouver sa famille à San Francisco.

Le 4 février 2022 se déroulera la cérémonie d'ouverture des JO de Pékin. A ce jour, plusieurs pays, dont les Etats-Unis et l'Australie, ont décidé de boycotter les JO de Pékin, afin de soutenir les peuples et communautés qui subissent les nombreuses persécutions du PCC. Sans oublier les nombreux journalistes et avocats des droits de l'homme emprisonnés et dont les familles n'ont plus aucune nouvelle.

Aujourd'hui, Dhondup Wangchen parcourt le monde et interpelle la Communauté internationale.

Vous trouverez ci-dessous une vidéo qui retrace en 3 mn son parcours et appelle au boycott des JO d'hiver 2022 de Pékin.

https://m.youtube.com/watch?v=ku6l_qUX7Sk

En soutien à Dhondup Wangchen et au peuple tibétain, accepteriez-vous de hisser le drapeau tibétain au fronton de votre mairie le jour de l'ouverture des JO de Pékin, le 4 février 2022 ?

L'association Etudiants pour un Tibet Libre tient à votre disposition des drapeaux tibétains que vous pouvez commander en écrivant à l'adresse suivante : sftparis@gmail.com

En espérant que cette demande retiendra toute votre attention.
Et vous remerciant par avance de votre soutien.

Bien cordialement

***Le nouvel an tibétain ou Losar aura lieu le 3 mars 2022
Année 2149 du Tigre-eau***